

Le renouvelable progresse, reste à consommer moins

Le département de l'Énergie et du bâtiment durable vient de publier le dernier bilan (2007) énergétique de la Région wallonne. Si on y regarde de près, des évolutions intéressantes méritent qu'on s'y attarde. À commencer par un tableau parmi les dizaines que rassemble ce rapport établi par l'ICEDD (Institut de conseil et d'études en développement durable). Il situe l'évolution des parts relatives d'électricité, de chaleur et de biocarburant d'origines renouvelables produites en Wallonie depuis 1996 et jusqu'en 2007. On en est à 5,1% ; c'est ce pourcentage global qui entrera en ligne de compte lorsqu'il s'agira, en 2020, de vérifier si la Belgique (et ses régions) a satisfait aux obligations du «Paquet Energie-climat». Pour rappel, il impose aux États membres, **au prorata de leurs moyens**, de porter leur part d'énergie renouvelable à 20% en 2020...

La Belgique pourra se contenter de 13%, les régions devant encore négocier leurs participations respectives à cet effort. On imagine mal Bruxelles produire 13%; On imagine mal aussi les Wallons admettre que l'éolien de la Mer du Nord soit comptabilisé au bénéfice exclusif de la Flandre.

Ceci dit, la Wallonie n'a pas attendu pour s'impliquer et s'organiser. Avec succès. La part de chaleur renouvelable croît constamment depuis 96 et le biocarburant produit ses premiers effets (0,3%) en 2007. Mais le plus spectaculaire est la progression fulgurante de l'électricité d'origine renouvelable qui stagnait jusqu'en 2004 et qui est passée ensuite de 0,4% à 1,1% en 2007, un impact triplé en 4 ans, sous l'effet manifeste des certificats verts mis en place par le ministre Daras.

L'ÉOLIEN MARGINAL

Autre enseignement de ce volumineux rapport: à quoi doit-on cette progression? L'éolien se comporte plus qu'honorablement d'autant qu'il s'agit d'une production 100 % locale. Le plan pour la maîtrise durable de l'énergie élaboré en 2003 envisageait 370 GWh (+/-150 éoliennes) à l'horizon 2010. On y est déjà presque (208,7 GWh en 2007) Mais sa part (2,6 %) reste tout de même très restreinte en regard de la biomasse, principale contributrice au renouvelable wallon. Elle découle largement de l'option d'Electrabel dans la reconversion de sa centrale des Awirs à la biomasse. A elle seule, avec ses 80 MW de puissance au départ de pellets importés de Pologne et du Canada, elle produit annuellement de l'ordre de 600 GWh, soit le tiers de la production renouvelable en Région wallonne. On aurait tort de bouder son plaisir: la production renouvelable progresse. C'est le contraire qui aurait inquiété en regard des perspectives du GIEC qui veut voir tomber les émissions de gaz à effet de serre à zéro en 2050. Mais cela suppose que parallèlement nos consommations se réduisent drastiquement. Ce qui n'apparaît ni dans les chiffres ni dans les faits. Lorsque par exemple le recours au photovoltaïque, sous le coup de stratégies politiques, induit un recours au chauffage sanitaire électrique tout en négligeant les priorités d'isolation. Ou lorsque la baisse de consommation des autos s'accompagne d'une croissance du parc et des kilométrages... **G. Gu.**

► Contribution des différentes sources d'énergie renouvelables en Wallonie

hors combustibles de substitution et biocarburants routiers

